

# A F R I Q U E

---

**TRAITÉ D'ABUJA. Regards pluriels sur trois décennies de réformes institutionnelles et politiques. – Sous la direction de François-Xavier Élong Fils**

*L'Harmattan, coll. « Harmattan Cameroun », Paris, 2023, 266 pages, 27 euros.*

Le traité d'Abuja, entré en vigueur le 12 mai 1994, peine à être appliqué trois décennies plus tard. Il s'appuie sur le travail de l'Association pour l'unification du droit en Afrique (Ohada), qui facilite la libre circulation des personnes et des capitaux et accompagne le projet politique d'unification continentale lancé lors des indépendances avec la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Malgré des réalisations significatives – notamment la création d'une zone de libre-échange et d'une union douanière –, la concrétisation et l'achèvement de ce projet économique panafricain se heurtent à des obstacles majeurs : les auteurs soulignent notamment le manque de volonté politique réelle d'États qui continuent de se concurrencer et l'absence de valeurs communes permettant d'atteindre cet objectif. Ils proposent en outre la création d'un organe de suivi permettant de jauger les avancées et progrès de chaque pays en matière d'intégration régionale.

CÉLINE VALENSI